

N° 385
Novembre
Décembre
2014

infos

communales

Baelen - Membach



Dossiers

Bien gérer ses déchets

Histoire

- Les cloches de l'église Saint-Paul

Nature

- Le cingle plongeur

En bref

- Risques de pénurie d'électricité : la situation à Baelen
- Gaz - électricité : osez comparer
- Travaux ? Contactez le service urbanisme !
- Les activités de fin d'année à Baelen

Triez pour
Mieux respirer.



Agir préventivement
contre les cambriolages



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087/ 33 87 00**. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**. Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

| | |
|--|--------------|
| Limbourg | |
| DEGROS Emile | 087.76.20.81 |
| Rue O. Thimus 33 DOLHAIN | |
| FOURIR Béatrice | 087.76.31.21 |
| Rue J. Wansart 11 GOE | |
| MILET Jean-Pierre | 087.76.34.40 |
| Rue Maisier 12 DOLHAIN (domicile) | |
| | 087.76.61.48 |
| Neupré 17 BILSTAIN | |
| MILET Séverine | 087.76.34.40 |
| Rue Maisier 12 DOLHAIN (domicile) | |
| | 087.76.61.48 |
| Neupré 17 BILSTAIN | |
| STEVENS Anne-Françoise | 087.76.45.45 |
| Rue Maisier 72 DOLHAIN | |
| TIQUET Marie-Pierre | 087.76.45.45 |
| Rue Maisier 72 DOLHAIN | |
| TRAN Quang Hiep | 087.44.58.81 |
| Chemin du Meunier 15 BILSTAIN | |

Baelen S/Vesdre

| | |
|------------------------------|--------------|
| STAINIER Xavier | 087.76.39.04 |
| Route d'Eupen 6 BAELEN | |
| XHAUFLAIRE José | 087.76.30.81 |
| Rue du Thier 19-21 BAELEN | |

Welkenraedt

| | |
|-------------------------------------|--------------|
| ADLJU Arsalan | 087.44.87.65 |
| Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT | |
| ANCIEN Thierry | 087.88.17.17 |
| Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT | |
| DEJALLE Joseph | 087.88.16.05 |
| Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE | |
| ESSER Patrick | 087.88.28.44 |
| Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT | |
| JOSKIN Benoit | 087.88.17.44 |
| Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT | |
| ORBAN Thierry | 087.88.32.22 |
| Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT | |
| PICQUOT Eric | 087.88.07.43 |
| Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT | |
| RÖMER Bernard | 087.88.23.12 |
| Rue du Centre 2 WELKENRAEDT | |

Lontzen

| | |
|------------------------------|--------------|
| FRANCK Alain | 087.88.01.82 |
| Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN | |

LE MOT DU BOURGMEESTRE

Lors du prochain hiver, on craint que notre pays soit confronté à une pénurie d'électricité avec pour conséquence, dans le pire des cas, un blackout électrique. On est en droit de s'interroger sur les raisons qui pourraient nous confronter à une telle situation mais c'est bien sûr un débat qui n'a pas sa place dans les pages notre bulletin communal.

Selon les dernières informations reçues à ce sujet, il semblerait que notre commune ne soit pas impactée par les plans de délestage. Toutefois, il convient de rester vigilants et solidaires.

Vigilants, dans la mesure où un délestage d'une zone proche de notre commune pourrait entraîner la mise à l'arrêt momentanée de certaines infrastructures ; pensons par exemple au réseau de distribution d'eau.

Solidaires, si le risque de pénurie est établi (J-7), en veillant à diminuer notre consommation personnelle d'énergie électrique.

Nous ne manquerons pas de vous informer, au travers de notre site communal et par d'autres moyens de communication, en cas de situation problématique.

Toutefois, il ne faut pas s'inquiéter de façon excessive dans la mesure où, pour connaître une situation de pénurie, il faudrait qu'une grande partie de l'Europe soit confrontée à un hiver très rigoureux.

Il n'est pas un mandataire communal qui n'inscrive dans ses intentions la volonté d'investir dans l'enseignement communal. La formation de nos enfants, qui leur donnera les meilleures chances de devenir des citoyens responsables en mesure d'affronter la société de demain, doit mobiliser toute l'attention des mandataires communaux. C'est une vraie priorité dans notre commune. Il y a bien sûr la volonté de désigner des enseignants de qualité, mais aussi la nécessité de mettre à la disposition de tous les acteurs du monde de l'enseignement les outils qui leur permettent de travailler dans les meilleures conditions. Ces dernières années, les investissements consentis dans les infrastructures scolaires sont sans précédent. Hier, la rénovation de l'ancienne école de Baelen et la construction de nouveaux bâtiments pour accueillir les enfants du 1er cycle (maternelles et primaires, degré inférieur). Aujourd'hui, la fin des travaux d'agrandissement de l'école primaire de Membach permet le retour des enfants du village dans leurs toutes nouvelles classes. Ces nouveaux aménagements pourront être visités lors d'une journée « porte ouverte » programmée le 22 novembre prochain. Nous vous y attendons nombreux.

Lors de la journée « Trophée Commune sportive » organisée le 27 septembre dernier à Arlon, 18 Baelenois accompagnés de quelques supporters ont porté haut les couleurs de notre commune. En effet, le bon classement de deux de nos joggeurs a permis de hisser notre commune à la deuxième place du classement général de cette discipline! Les autres sportifs (VTT, natation, mini-foot, pétanque, tir à l'arc) n'ont pas démerité en mettant en pratique la devise de Pierre de Coubertin « L'essentiel est de participer ». Rendez-vous est pris dès lors pour l'année prochaine...

Je voudrais aussi saluer les diverses belles initiatives de voisins et proches des familles en difficulté suite à une maladie ou à un accident qui prennent en main l'organisation d'activités de solidarité, dédiées aux personnes en souffrance...

Je vous souhaite à toutes et tous une belle période automnale dans une nature qui revêt ses couleurs les plus chatoyantes.



Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen · rue de la Régence 1 · 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 · Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel
Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination: André PIRNAY, Echevin

Prochaine édition: janvier-février 2015 distribué vers le 12 janvier 2015

Date limite de remise des documents: 15 décembre 2014.

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**

**SITE INTERNET DE
LA COMMUNE DE BAELEN**

www.baelen.be

**BUREAUX
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE**

Horaire

Lundi 8h30 - 12h

Mardi 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Mercredi 8h30 - 12h

Jeudi 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Vendredi 8h30 - 12h

Samedi 9h - 12h (permanence)

(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)

Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

BUREAUX FERMÉS



L'Administration communale sera fermée

- le mardi 11 novembre (Armistice)
- le samedi 15 novembre (Fête de la Dynastie)
- les jeudi 25 et vendredi 26 décembre (Noël)
- les jeudi 1^{er} et vendredi 2 janvier (Nouvel An)

ETAT-CIVIL

Naissances

Léa SLEPSOW, rte d'Eupen, 145 (18/08)

Lilou AHN HERCOT, rte Jean XXIII, 16 (12/09)

Clément NIX, ch. de Hoevel, 1/B (12/09)

Louan PIRENNE, Runschen, 26 (15/09)

Naomy MEYERS, Boveroth, 27 (29/09)

Mariages

Pierre VAN DEN EYNDEN et **Maurine PIRNAY**, Forges, 45/6 (30/08)

Alexander MATON et **Nadine VOMBERG**, rte d'Eupen, 105/A (20/09)

Décès

Edmund SCHMITZ, époux de Maria Schaus, rue du Pensionnat, 7 (23/08)

Marc VAN DEN BROEK, époux de Jutta Strüver, clos des Jonquilles, 11 (28/09)

Léa BURGERS, vve de Julien Dumoulin, rue du Pensionnat, 7 (30/09)

Margareta FISCHER, vve de Friedrich Sülwald, rue du Pensionnat, 7 (09/10)

Irène ANCIA, vve de Jean Dalcette, rue du Pensionnat, 7 (14/10)

Etienne SMEETS, époux de Joséphine Merlotte, allée des Saules, 20 (31/08)

PARUTIONS 2015 DU BULLETIN COMMUNAL :

| Période | Remise des textes à l'Adm. communale | Date de distribution postale |
|-------------------|--------------------------------------|------------------------------|
| janv/fév 2015 | 15-déc.-14 | lundi 12 janvier |
| mars/avril 2015 | 15-févr.-15 | lundi 9 mars |
| mai/juin 2015 | 15-avr.-15 | lundi 11 mai |
| juillet/août 2015 | 15-juin-15 | lundi 13 juillet |
| sept/oct 2015 | 15-août-15 | lundi 7 septembre |
| nov/déc 2015 | 15-oct.-15 | lundi 9 novembre |

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (de 9 à 12 h).

REMERCIEMENTS

Un grand merci pour les félicitations Royales ainsi qu'à l'administration communale et membres du collège communal, à tous les membres de la famille, tout particulièrement aux enfants et petit enfants, à tous les amis, pour les fleurs, vœux et souhaits qui nous ont été offerts pour nos noces d'or.

Robert et Edmée Pirard - Rey

OBJETS TROUVES

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

TROUVE, après le jogging de Baelen, le 14 août, une paire de lunettes à monture foncée.

Les objets trouvés sont rassemblés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose, quelqu'un nous l'a peut-être rapporté !

Changement du jour de collecte des déchets ménagers

A partir du 1^{er} janvier 2015, date de passage aux conteneurs à puce, le jour de collecte sera le même pour tous les types de déchets. Ce changement a pour avantage de limiter à un seul jour par semaine l'encombrement des trottoirs et les nuisances qui en résultent.

A Baelen et à Membach, à partir de 2015, le jour de collecte sera le **LUNDI** : chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons.

DEPOT DES SACS POUBELLES / PMC / PAPIERS-CARTONS POUR LE RAMASSAGE

Veuillez déposer vos sacs poubelles, ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons, aux jours prévus pour leur collecte, **la veille après 18h ou le jour même avant 6h.**

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).

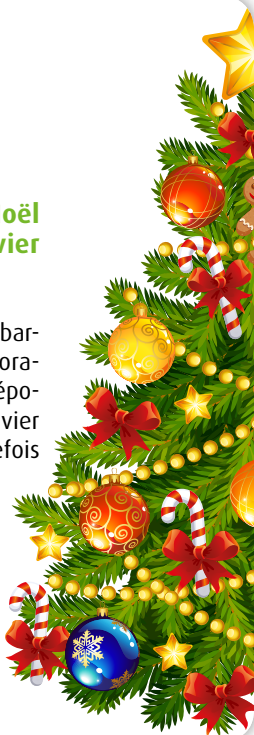
RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Le ramassage des sapins de Noël aura lieu le **VENDREDI 16 janvier 2015**.

Nous vous prions de bien vouloir débarasser votre sapin de toutes ses décorations, guirlandes, pot, etc. et de le déposer, de façon visible, le jeudi 15 janvier au soir en bord de route (sans toutefois entraver la circulation).

!! Attention : tout sapin non repris devra être évacué par vos soins et à vos frais.

Merci de votre collaboration



Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Le bureau de l'ALE est ouvert tous les jeudis de 8h45 à 12h00

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17 - ale@baelen.be

Conseiller énergie

Roland Fanielle est présent à la commune les semaines paires de 8h45 à 17h (sauf le vendredi après-midi), idéalement sur RV au 087/76.01.41 ou par mail : roland.fanielle@gmail.com.

Stéphane Dohogne est disponible tous les mercredis de 9h à 12h dans les bureaux du CPAS, sur son GSM : 0492/76.88.08 ou par mail : stephane.dohogne@commune-plombières.be.

Monsieur Dohogne peut également vous recevoir à Welkenraedt ou à Plombières.

N'hésitez pas à vous déplacer dans les communes voisines...

BAELEN – PASSAGE AUX CONTENEURS A PUCE

VENTE D'ÉTIQUETTES A LA PIÈCE EN REMPLACEMENT DES SACS-POUBELLE DE 60L.

Les sacs-poubelle de 60L étant épuisés, vous pouvez dès à présent vous procurer des étiquettes en vente à la pièce, à apposer sur des sacs de 60L, dans les commerces suivants et à l'administration :

Librairie «Chez Tante Jack» - A la station Texaco de Baelen - Au Delhaize de Dolhain ou de Welkenraedt

Nouveau - A l'administration communale durant les heures d'ouverture des bureaux, à savoir du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, les mardis et jeudis de 14h à 16h + le samedi de 9h à 12h.

Les étiquettes sont disponibles, au prix de 1.50 € pièce, à apposer sur des sacs de max. 60L.

AUTRES FORMULES :
A) Vous recevez 2 rouleaux de sacs de 40L pour le prix de 15 €, ou 1 rouleau pour 10 €.
B) Les étiquettes à 3 € à coller sur les sacs de capacité supérieure à 60 L.

L'achat d'étiquettes à la pièce doit vous permettre de gérer vos déchets jusqu'au passage aux conteneurs à puce.

Pour rappel, le dernier jour de collecte des sacs est le 24 décembre 2014. **Aucun sac ne sera remboursé par l'Administration.**

Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **6,10€**.

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 109,80 ou 174,20€ selon le cas !

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

Pour demander une Kids-ID, vous pouvez vous présenter aux bureaux de l'administration durant les heures d'ouverture en semaine, ou lors des permanences cartes d'identité du samedi (le premier et troisième samedi de chaque mois)

Monoxyde de carbone (CO), un tueur silencieux chez vous.



Pourquoi le CO est-il aussi dangereux ?

Parce qu'il n'est pas perceptible. Il est incolore, inodore et insipide. Tous les ans dans notre pays, plus de 1000 personnes sont victimes d'une intoxication au CO.

Comment le CO entre-t-il chez vous ?

Il se forme en cas de mauvaise combustion des combustibles comme le gaz, le mazout, le bois et les pellets, qui sont souvent utilisés pour le chauffage ou l'eau chaude dans une habitation.

Vous utilisez un feu ouvert ou un poêle à charbon ? Vous chauffez votre habitation au gaz ou au mazout ? Vous utilisez un chauffe-eau à gaz ? Dans ce cas, votre habitation présente un réel danger d'intoxication au CO. Il importe donc de prendre les précautions nécessaires.

Comment éviter une intoxication au CO ?

- Aération : chaque pièce où fonctionne un appareil d'appoint (flamme ouverte), doit être bien aérée.
- Faites toujours installer vos appareils de chauffage et vos chauffe-eau par un installateur agréé.
- Tous les appareils doivent être raccordés à une cheminée ou doivent être équipés d'une évacuation directe vers l'extérieur.
- Plusieurs appareils ne peuvent être raccordés à une même cheminée.
- Faites régulièrement vérifier et nettoyer vos cheminées et vos appareils de chauffage (1 fois par an).
- Ne dormez jamais dans une pièce où fonctionne un chauffe-eau ou un appareil de chauffage mobile au gaz ou au pétrole.
- Dans une salle de bain où il y a un chauffe-bain ou un appareil de chauffage, la loi impose l'installation d'une grille d'au moins 150 cm² (ex. 10 cm sur 15 cm) dans la partie inférieure de la porte et en haut du mur.
- Veillez à ce que la cheminée tire bien, car si les gaz de combustion ne peuvent s'échapper, le CO est refoulé dans la pièce.

Comment reconnaître une intoxication au CO ?

- On est rapidement pris de maux de tête
- On peut avoir des nausées
- On se sent fatigué
- Parfois, on s'évanouit

Que faire en cas d'intoxication au CO ?

- Votre propre sécurité d'abord !
- Ouvrez d'abord les portes et fenêtres
- Eteignez l'appareil (boiler, appareil de chauffage)
- Si la personne est consciente : faites-la sortir de la pièce et téléphonez au médecin
- Si la personne est inconsciente : appelez le 112 et signalez qu'il pourrait s'agir d'une intoxication au CO
- Si la victime ne respire plus, il faut pratiquer immédiatement la respiration artificielle
- Placez la victime sur le côté dans une position stable (position latérale de sécurité)

Installez dès aujourd'hui votre détecteur de CO!

Il est préférable d'installer au moins un détecteur de monoxyde de carbone par habitation et ce, dans ou à proximité de la (des) chambre(s) à coucher. Pour une protection supplémentaire, vous pouvez installer un détecteur de CO à une distance de 5 à 6 mètres d'un boiler ou d'un appareil à combustion. Installez des détecteurs de CO également dans la proximité (au moins 3 mètres) d'espaces humides comme la salle de bains, la douche. Dans une maison à deux étages, installez un détecteur de CO à chaque étage. Si vous disposez d'une cave, placez un détecteur en haut de l'escalier qui mène à la cave.

ATTENTION: Un détecteur de CO ne remplace JAMAIS les précautions de sécurité que vous devez TOUJOURS suivre afin d'éviter une intoxication au monoxyde de carbone.



Heures d'ouverture des bureaux :

| | |
|----------|--|
| Lundi | 8h30 – 12h 13h30 – 16h00 |
| Mardi | 8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous |
| Mercredi | 8h30 – 12h 13h30 – 16h00 |
| Jeudi | 8h30 – 12h Après-midi sur rendez-vous |
| Vendredi | 8h30 – 12h Après-midi sur rendez-vous |

**Permanences à Baelen
tous les vendredis de 9h00 à 12h00**

Le parc d'activités économiques Eupen – Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI+ (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers

SPI+ - Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE - Tél. : 04/230.11.11 - Fax : 04/230.11.20 - www.spi.be



Poste de Police de Baelen

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30
Mercredi, vendredi : de 15h00 à 17h00
1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h30 à 10h30

Tél. : 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)
En cas d'urgence, formez le 101



Une nouvelle campagne d'information : « Gaz - Electricité : osez comparer ! »

Dans la vie de tous les jours, vous ne cessez de faire des choix. Et pour

cela, vous comparez les options qui s'offrent à vous. Pour l'énergie, en particulier le gaz naturel et l'électricité, ce n'est pas toujours simple de choisir entre un fournisseur et un autre, ou entre deux formules différentes chez un même fournisseur.

Pour vous y aider, notre commune a décidé de participer à la campagne nationale d'information « Gaz - Electricité : osez comparer ! » organisée, comme en 2012, par le SPF Economie.

Une campagne ? Pourquoi ?

Vous ne savez pas comment faire pour comparer ? Vous ne savez pas comment faire pour changer de contrat ou vous craignez des difficultés si vous le faites ? Vous n'avez pas d'accès aux outils de comparaison (via internet par exemple) ?

Pour toutes ces raisons, cette campagne est faite pour vous !

Une campagne ? Comment ?

Le jeudi 13 novembre 2014, la commune organise une permanence pour vous apprendre à utiliser les outils existant sur internet afin de vous permettre de comparer les offres des différents fournisseurs de gaz naturel et d'électricité. Vous pourrez ainsi effectuer, vous-même, votre choix en toute connaissance de cause (prix, contrat fixe ou variable, énergie verte, ...).

Une campagne ? Où et Quand ?

Cette permanence se tiendra donc le jeudi 13 novembre de 8h45 à 17h, à l'administration communale, bureau « urbanisme-énergie ».

Que devez-vous faire ?

Pour obtenir les renseignements souhaités, c'est très simple : munissez-vous de la dernière facture annuelle (décompte global, facture de régularisation) que vous avez reçue de votre fournisseur de gaz naturel ou d'électricité ; rendez-vous sur le lieu de la permanence aux heures prévues à cet effet, inutile de prendre RV.

Pour plus d'informations

<http://economie.fgov.be>
Gaz-Electricité : osez comparer !
ou contactez notre conseiller énergie
au 087/760141
ou par mail roland.fanielle@gmail.com.



Association des Généralistes
de l'Est Francophone, ASBL
Cercle de Médecins Généralistes

Siège Social : rue Peltzer de Clermont, 73 4800 Verviers
N° d'entreprise : 480018554

Une grande réforme de la garde de médecine générale les weekends et jours fériés se prépare

Les médecins généralistes se font de plus en plus rares dans nos régions. Dans 10 ans plus d'un tiers des généralistes actuels auront cessé leur activité. D'autres parts, les jeunes médecins hésitent à s'engager dans la médecine générale, surtout en milieu rural.

C'est dans le souci de garantir la prise en charge des problèmes médicaux de tout un chacun les weekends et les jours fériés, que l'Association des Médecins Généralistes de l'Est Francophone de la Belgique (AGEF.be) (responsable du bon fonctionnement de la garde de médecine générale) en concertation avec les instances dirigeantes (INAMI, Ministère de la santé Publique) a décidé d'entreprendre une profonde réforme de celle-ci sur son territoire (Arrondissement de Verviers).

En semaine, rien ne change et vous contacterez votre médecin comme d'habitude.

Les weekends (du vendredi 19h au lundi 8h) et les jours fériés, dans tout le secteur couvert par l'AGEF.be, vous serez invités, si votre médecin est indisponible (comme mentionné sur son répondeur téléphonique s'il est absent), à contacter un central téléphonique où un préposé triera votre appel.

- ➔ Soit, un rendez-vous sera fixé au poste de garde pendant ses heures d'ouvertures (si vous ne disposez pas d'un véhicule, une navette sociale -taxi social- pourra vous y amener à prix démocratique)
- ➔ Soit, si vous ne pouvez vous déplacer pour raison de santé, le médecin généraliste de garde sur votre secteur vous sera envoyé à domicile
- ➔ Soit, en cas d'urgence vitale ou en cas d'affection nécessitant d'office une hospitalisation rapide, et afin de ne perdre aucun instant, les secours vous seront directement envoyés via le service 112 (ambulance, SAMU)

Comme vous l'avez compris, cette réforme de la garde de médecine générale est indispensable pour garantir des soins de santé à tous dans nos régions dans les années à venir. D'autres parts, ces nouveaux services vous faciliteront la vie. Il ne sera plus nécessaire de chercher l'adresse du médecin de garde, vous connaîtrez ce lieu bien défini où l'ensemble des médecins centralisent cette garde. De plus, le poste de garde travaillant sur système de rendez-vous votre passage sera de courte durée.

Pour finir, le système de navette permettra de garantir l'accessibilité à tous.

Où ? Il y aura un poste de garde à moins de trente minutes de route de chez vous. Les bâtiments seront faciles à repérer par un fléchage spécifique.

Postes de garde de nuit :

VERVIERS : Rue de la Marne n°4 à 4800 Verviers
STAVELLOT : Avenue Ferdinand Nicolay n°6 à 4970 Stavelot (Polyclinique de Stavelot)

Postes de garde de jour :

VERVIERS : Rue de la Marne n°4 à 4800 Verviers
HENRI-CHAPELLE: Village à 4841 Henri-Chapelle (derrière le bâtiment de l'ancienne maison communale).
SPA : Avenue Reine Astrid n°131 à 4900 Spa (Résidence Les Heures Claires)
MALMEDY: Place de Rome n°11 à 4960 Malmedy (Maison Cavens)
GRAND-HALLEUX : Rue Capitaine Lekeux n°14 à 6698 Grand-Halleux (Centre de santé Provincial)

La date du début de ce nouveau système de garde et d'autres précisions utiles vous seront communiquées en temps opportun (presse locale). Des flyers seront disponibles auprès de votre médecin généraliste, des pharmacies et de l'administration communale.

■ **Distribution du bulletin communal**

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ **Faire paraître de l'info dans le bulletin communal**

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à André Pirnay (tél 0498/81.85.71) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!

■ **En couverture : les enfants soucieux de l'environnement**

L'année dernière, les enfants de l'école communale ont travaillé à un projet sur le thème de l'environnement. Parmi les différents sujets abordés : le tri, le recyclage, le respect de la nature, ... Un concours de dessins et de slogans a animé toutes les classes, de la 3^{ème} maternelle à la 6^{ème} primaire. Les enfants ont réalisé des affiches avec textes et illustrations. En septembre, certains travaux ont été sélectionnés et imprimés sur des panneaux. L'un d'eux se trouve en couverture de votre bulletin communal. Ils sont disséminés un peu partout à Baelen et à Membach. Les avez-vous tous vus ?



■ **Rentrée scolaire à Membach**

Le premier septembre, la rentrée scolaire a eu lieu à Membach dans les locaux rénovés pour presque tous les élèves. Ils ont découvert avec bonheur les classes repeintes, les nouveaux meubles, le réfectoire agrandi et modernisé. A l'heure où vous lirez ces lignes, les plus grands auront également pu découvrir leurs nouvelles classes, à l'étage du bâtiment (le déménagement devrait avoir lieu durant les congés d'automne). Celui-ci, bardé de bois et d'ardoises, est prêt à accueillir les nombreux élèves de Membach. Voilà une année scolaire qui démarre bien !



les derniers travaux de finition avant la rentrée. Depuis, tout le monde a retrouvé sa classe !

■ **Risque de pénurie d'électricité : la situation à Baelen**

Les médias évoquent depuis plusieurs semaines le risque encouru par la Belgique de souffrir d'une pénurie en électricité cet hiver. Ce risque est bien réel, particulièrement en cas de vague de froid touchant une partie de l'Europe, parce que la Belgique est aujourd'hui dépendante de ses importations d'électricité. S'il fait très froid en Europe, les besoins en électricité vont augmenter partout, et la Belgique pourrait se retrouver dans l'impossibilité d'importer l'énergie produite par les pays voisins.

De nombreuses mesures sont donc envisagées pour réduire la consommation d'électricité aux heures les plus critiques, c'est-à-dire entre 17 et 20 heures : suppression de l'éclairage des monuments et autoroutes, réduction du trafic ferroviaire, sensibilisation de la population, etc. Si ces mesures ne devaient pas suffire, les autorités fédérales pourraient recourir à des coupures d'électricité dans certaines parties du pays aux heures où le réseau est le plus sollicité. L'énergie ainsi récupérée pourrait être réaffectée ailleurs et permettre au pays d'éviter une coupure généralisée de l'alimentation électrique (le « black-out »).

Le plan de délestage a été présenté le 3 septembre dernier. Il découpe le territoire en différentes zones, qui pourraient subir à tour de rôle des coupures du réseau. **D'après ce plan, Baelen ne fait pas partie d'une zone délestable et ne devrait pas connaître de coupures.** La situation est toutefois toujours susceptible d'évoluer : si le plan devait être modifié, vous trouveriez toutes les informations nécessaires sur le site internet communal www.baelen.be.

Si le plan de délestage ne concerne pas notre commune, nous pouvons tout de même

contribuer à éviter à d'autres les désagréments des coupures d'électricité. En réduisant sa consommation d'électricité aux heures critiques, chacun apporte sa pierre à l'édifice et contribue à maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande en énergie. Quelques pistes : remettez à plus tard le chargement de vos appareils, le repassage ou la lessive, débranchez les appareils dont vous n'avez pas besoin, réduisez l'éclairage, gardez portes et fenêtres fermées pour préserver la température intérieure. Si tout le monde s'y met, nous pouvons éviter les pénuries d'électricité et les coupures.

**■ Travaux ?
Contactez le service urbanisme !**

L'hiver arrive, vous en profitez peut-être pour préparer de nouveaux projets d'aménagement de votre maison, comme l'installation d'une petite fontaine, d'une cabane de jardin, ou d'une véranda. Peut-être même avez-vous des projets de plus grande envergure, construction, transformation, rénovation, aménagement d'un appartement dans une partie de votre maison. Attention ! Dès que vous posez un acte qui influence l'environnement ou la stabilité de votre habitation, vous avez besoin d'un permis d'urbanisme.

Le permis d'urbanisme est une autorisation administrative dont l'octroi est nécessaire pour certains travaux.

Avant de commencer quoi que ce soit, il vous appartient de vérifier que vous avez effectué les démarches préalables nécessaires. Le service urbanisme de votre commune peut vous renseigner sur la procédure à suivre en fonction de vos projets. Pour éviter les mauvaises surprises donc, si vous envisagez des travaux, le premier réflexe à avoir est de consulter votre administration communale.

Sachez que des travaux nécessitant un permis d'urbanisme et réalisés sans autorisation constituent une infraction aux règles d'urbanisme. Si la commune constate une telle infraction, elle dressera un procès-verbal et pourra entamer une procédure pouvant aboutir à la démolition des travaux déjà réalisés.

Pour tout renseignement complémentaire et pour toute question en matière d'aménagement du territoire, contactez le service de l'urbanisme, par téléphone (087/76.01.21) ou par mail (urbanisme@baelen.be).

■ Remplacement à l'urbanisme

Marie-Lise Delière, conseillère en aménagement du territoire et urbanisme pour la commune, est partie en congé de maternité. Pour assurer l'intérim, Fanny Sagehomme est arrivée en octobre. Madame Sagehomme est architecte et originaire de Jalhay. Pendant quelques mois, c'est elle qui prendra en charge les fonctions de conseiller en aménagement du territoire et urbanisme. Les heures d'ouverture du bureau de l'urbanisme sont légèrement adaptées : jusque fin février, le bureau sera ouvert



le lundi et le vendredi de 8h30 à 12h, le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h et de 14 à 16h ou sur rendez-vous (fermé le mercredi). Le numéro de téléphone et l'adresse e-mail ne changent pas : 087/76.01.21 et urbanisme@baelen.be.

■ Entretien des trottoirs en hiver

En hiver, il vous appartient de veiller à ce que votre trottoir soit débarrassé de la neige et de la glace qui l'encombrent. L'espace déblayé doit être suffisant pour permettre le passage des piétons. Tout propriétaire ou responsable d'un immeuble bâti doit également enlever les glaçons qui apparaîtraient sous forme de stalactites aux toitures, corniches, balcons, etc. afin d'éviter tout accident dû à la chute de ces glaçons.



Sachez aussi qu'il est interdit de pousser la neige dans le filet d'eau ou sur la voirie, et de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique lorsqu'il gèle. En cas de plaque de glace dangereuse, vous pouvez déverser de l'eau chaude pour la faire fondre, à condition de déverser ensuite du chlorure de sodium. Il incombe également au riverain de dégager les filets d'eau, bouches d'incendie et avaloirs.



Rappelez-vous que déneiger son trottoir, plus qu'une obligation légale, c'est un geste citoyen. Pensez aux personnes âgées qui se déplacent à pied et pour qui une chute pourrait avoir des conséquences très graves. Pensez aussi à votre facteur, dont le travail quotidien est rendu difficile par le verglas. Faites preuve de solidarité, d'entraide avec vos voisins !

■ Qui est responsable ?

C'est l'occupant principal de l'immeuble qui est responsable de l'entretien des trottoirs. Si l'immeuble est occupé par le propriétaire et un ou des locataires, c'est le propriétaire qui est considéré comme le principal occupant.

Si l'immeuble est occupé par plusieurs locataires, l'entretien du trottoir est à charge de l'occupant du rez-de-chaussée, sauf si un autre accord est prévu dans le bail de location.

Dans le cas d'immeubles à appartements comptant plusieurs propriétaires, ces obligations sont à charge des personnes désignées par un règlement d'ordre intérieur (concierge, syndic ou personnel d'entretien). S'il n'y en a pas, l'obligation est solidairement à charge de tous les occupants.



Passage aux conteneurs à puce : trier, recycler, et mieux gérer ses déchets.



Vous le savez, la commune de Baelen passera très prochainement de la collecte des déchets ménagers en sacs à une collecte en conteneurs à puce. Pour vous, ce changement implique d'autres : il va falloir s'habituer à séparer en deux ce qui était habituellement jeté dans une seule poubelle, stocker ces nouveaux conteneurs, surveiller sa production en cours d'année pour éviter les mauvaises surprises. Le dossier de ce bulletin communal vous propose quelques pistes pour mieux gérer vos déchets.

Beaucoup de ces idées sont issues du groupe de travail « Groupe Action Déchets » issu de la CLDR et mis sur pied suite aux élections de 2006. Durant plusieurs mois, le groupe a mené la vie dure aux déchets et a planché sur des solutions pour réduire la taille des poubelles baelenoises. Nous vous proposons aujourd'hui de retrouver leurs conseils et en ajouterons d'autres, pour vous aider à mieux trier. L'objectif : un passage facile aux conteneurs à puce, des poubelles plus légères, davantage de déchets réutilisés et valorisés, sans que cela devienne une corvée insurmontable pour vous.



faire maigrir votre poubelle en triant mieux,
c'est possible

Pourquoi trier ?

Parmi les choses dont vous n'avez plus l'utilité, beaucoup peuvent encore servir : après transformation, de nombreux déchets peuvent devenir de nouvelles matières premières, de nouveaux objets. **La réutilisation n'est toutefois possible que lorsque les déchets sont bien triés au départ et orientés vers la bonne filière.** Ils y connaîtront une seconde vie et reviendront dans l'économie de mille et une manières : aujourd'hui emballages, ils deviendront jouets, pots de fleurs, vêtements,...

Le recyclage permet de considérables économies d'énergie et de matières premières. En outre, il évite de consommer de l'énergie supplémentaire pour détruire ce qui peut être réutilisé ! C'est également devenu une activité économique à part entière, générant des milliers d'emplois et mettant en œuvre des technologies de pointe.



les déchets à destination du centre d'enfouissement technique sont ceux qui coûtent le plus cher

Il faut savoir également que depuis 2012, suivant les principes de « coût-vérité » et de « pollueur-payeur », chaque commune doit assurer la prise en charge complète de ses déchets. Ce principe se répercute sur le citoyen qui, s'il ne veut pas voir ses frais de collectes d'immondices augmenter, doit opter pour une gestion saine des déchets. Le tri est inévitable ; il le sera encore davantage demain, sachant que les communes devront payer plus pour les déchets non valorisables que pour les autres. Il est aussi nécessaire d'un point de vue écologique. Les Baelenois l'ont bien compris : ils sont déjà bien habitués au tri et produisent chaque année moins de déchets. L'évolution attendue pour 2015 (le passage aux conteneurs à puce), si elle suscite beaucoup d'incertitudes, ne devrait pas poser de problèmes à la plupart des habitants. A terme, le changement devrait amener une réduction supplémentaire du volume de déchets par habitant et, surtout, permettre la valorisation d'une plus grande partie de ceux-ci.

Que deviennent nos déchets ?



Actuellement, les déchets éliminés via les sacs poubelle sont incinérés. L'incinération permet la production d'énergie, mais génère aussi une certaine pollution et des résidus qu'il faut ensuite enfouir. Or, les centres d'enfouissement se remplissent vite, et une grosse fraction des déchets incinérés pourrait être mieux valorisée ! C'est une des raisons pour lesquelles il vous est demandé de trier plus :

☉ Les **déchets du conteneur vert** seront traités en centre de biométhanisation et de compostage. Ce centre, situé à Jeneffe, traite les déchets verts et les transforme en compost fini. Le compost sera revendu pour l'agriculture, l'aménagement et la réhabilitation de différents sites, ou pour recouvrir les déchets du centre d'enfouissement technique. La biométhanisation, quant à elle, est un processus biologique de dégradation de la matière organique. Elle se pratique en milieu fermé, sans oxygène, et permet de créer à la fois de l'énergie et du compost.



☉ Les **déchets résiduels (conteneur gris)** sont ceux qui ne peuvent être réutilisés. Ils seront traités dans l'unité de valorisation énergétique Uvelia à Herstal et leur incinération permettra de produire de l'électricité. En fonctionnement depuis 2009, l'usine Uvelia bénéficie des technologies les plus pointues quant à la valorisation énergétique des déchets et à l'impact environnemental de l'incinération. Sa capacité de traitement est de 370.000 tonnes et sa production électrique est de 210.000 MWh/an, soit la consommation de 54.000 ménages.



Un tri correct des déchets vous permettra de réduire jusqu'à 65% le volume de vos ordures ménagères (conteneur gris). C'est tout bénéfique pour la nature, mais aussi pour vous, qui devrez sortir moins souvent vos conteneurs !



Rappelons...

- ☉ Qu'il est strictement **interdit de brûler ses déchets** dans son jardin : ça pollue, c'est dangereux, et cela produit des émanations qui peuvent être toxiques et qui dérangent tout le voisinage.
- ☉ Que les **dépôts sauvages, également interdits**, seront systématiquement poursuivis. Faites votre calcul, l'amende est bien plus élevée que la taxe !
- ☉ Qu'il **suffit d'un tout petit effort** pour jeter sa vieille télévision au parc à conteneurs plutôt que dans un fossé. C'est tout proche, gratuit et moins risqué.



Comment faire diminuer la quantité de déchets de votre famille ?

Voici quelques astuces proposées par les membres du groupe Action Déchets. Elles ont été publiées dans les bulletins communaux entre 2008 et 2011. Elles vous sont présentées ici de manière résumée, mais si vous souhaitez relire l'article complet, vous pouvez le retrouver sur le site internet, où toutes les anciennes éditions sont téléchargeables. La référence du bulletin à télécharger est indiquée entre parenthèses à côté du titre. Faciles à appliquer, ces astuces vous permettront de réduire la quantité totale de déchets que vous produisez. Si tous les membres de votre famille s'y mettent, les quantités et levées prévues par la taxe sur l'enlèvement des immondices devraient suffire.

1

Composter (mars 2008, novembre 2009, mai 2010)

C'est la cure d'amaigrissement la plus radicale pour votre poubelle. Les éléments compostables constituent en effet 40% de vos déchets. Bien sûr, le compostage n'est possible que si vous disposez d'un jardin, mais même s'il est de petite taille, vous pouvez transformer vos déchets en une nourriture écologique pour le sol.

☉ Comment faire ?

Vous trouverez dans le commerce plusieurs modèles de récipients pour entamer votre compost. Il faudra sélectionner le vôtre en fonction de la taille de votre ménage, de votre jardin, et de votre budget ! Les bons bricoleurs peuvent aussi faire des miracles avec des matériaux de récupération. L'important est que votre compost soit pratique et adapté à l'usage que vous en faites.

Une fois le contenant installé, vous pouvez commencer à y placer vos déchets alimentaires, filtres à café, mouchoirs et serviettes en papier, fleurs séchées, etc.

N'oubliez pas de veiller à ce que votre compost soit en contact avec la terre pour permettre aux insectes du sol et aux vers de terre de venir faire leur travail de décomposition.

...



Il faudra également veiller à équilibrer les matières humides et les matières sèches, et aérer régulièrement le compost en mélangeant les matières.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez demander la brochure « Compostage à domicile » dans votre recyparc ou au 04/240.74.74.

2 Broyage, mulching... ou laisser l'herbe pousser (juillet 2008, novembre 2008)

Les déchets verts, et les tontes de pelouse en particulier, peuvent devenir envahissants : ils sont volumineux, difficiles à intégrer dans le compost et, s'ils peuvent être transportés au parc à conteneurs, cela prend vite du temps. Heureusement, des solutions existent pour en produire moins :

☉ **Pratiquer le mulching** : l'herbe tondu est hachée en fines particules et laissée sur la pelouse. Cela ne se voit pas si la pelouse est tondu fréquemment, contribue à rendre la pelouse plus vigoureuse, et c'est plus rapide : à essayer, juste pour voir.



☉ **Laisser pousser l'herbe** : selon la disposition et la taille de votre jardin, il n'est peut-être pas nécessaire de tondre tout, tout le temps : vous pouvez laisser pousser certaines zones, sous les arbres, au fond du jardin, près des haies. Semez-y des fleurs sauvages, des couvre-sols qui amèneront de la couleur et demandent peu d'entretien.

☉ **Broyer les autres déchets verts**. Après la taille des haies et des arbustes, on se retrouve avec un grand volume de déchets. Pour le réduire, utilisez un broyeur. Le broyat pourra ensuite être utilisé comme paillis au pied des plantes et dans le potager, comme apport dans le compost, ou encore comme litière dans un poulailler. Il existe plusieurs types de broyeurs, en fonction de la section des branches à déchiqueter. Il est aussi possible de les louer à la journée, voire même à l'heure.



4 Aller au parc à conteneur

(mai 2009, septembre 2009)



Le recyparc est une piste concrète pour éliminer gratuitement des déchets parfois lourds et volumineux. C'est aussi un choix responsable : tous les objets triés et collectés ou déposés au parc à conteneurs sont ensuite recyclés. Avec une moyenne d'un peu plus de 300 kg par habitant en 2013, cela fait beaucoup de déchets qui seront recyclés et transformés.

☉ **Comment faire ?**

Il suffit de se procurer une carte (une par ménage) à l'entrée de votre recyparc. Celle-ci sera scannée à chaque passage afin de contrôler que vous ne dépassez pas les quantités maximum autorisées pour certains déchets (encombrants, déchets inertes, déchets verts).

Ensuite, suivez le parcours et déposez vos déchets dans les conteneurs adéquats : encombrants, bois, briques, terres, déchets de jardin, métaux, plastiques, frigolite, électroménager, huiles, batteries, pots de peinture, dés herbants, ... Tout cela est entièrement gratuit.



3 Un cas particulier : les haies d'if



L'if contient de la baccatine, une substance utilisée dans la fabrication de médicaments anticancéreux. Si vous possédez des haies d'ifs, vous pouvez devenir donneur de haie : séparez les tailles d'ifs des autres déchets verts et apportez-les dans votre recyparc. La baccatine sera extraite des rameaux d'ifs et confiée à deux sociétés pharmaceutiques belges spécialisées dans la fabrication de médicaments actifs dans le traitement de plusieurs formes de cancer, notamment de l'utérus, du sein et de la prostate. La rétribution perçue par l'intercommunale pour cette collecte sera entièrement reversée à l'asbl « Aide aux Enfants Cancéreux ».

Quelques exemples

- ☉ 27 bouteilles de PET = 1 pull : la fibre polyester issue du recyclage des PET permet de faire des pulls, mais aussi des tapis, des rembourrages de matelas, etc.
- ☉ 670 canettes en aluminium = 1 vélo : près d'un tiers de l'aluminium utilisé aujourd'hui est recyclé. Le recyclage de l'aluminium demande 20 à 25 fois moins d'énergie que sa fabrication.
- ☉ 1 bouteille de verre = ...
1 bouteille de verre : le verre est recyclable à 100%, indéfiniment. D'où l'importance d'utiliser les bulles à verre !



5 Utiliser les bulles à verre

Des bulles à verre sont à votre disposition en différents endroits de la commune :



Place communale, Honthem, rue des Fusillés et rue du Moulin.

Vous pourrez y placer vos verres blancs ou de couleur.

Veillez à respecter les voisins de ces bulles, qui ont accepté leur placement à proximité de chez eux mais ne devraient pas subir des désagréments tels que des sacs en plastique et cartons qui traînent, du verre cassé autour des bulles ou du bruit à toute heure. Faites preuve de respect !

Attention ! Les bulles sont destinées à recueillir des bouteilles, flacons et **bocaux rincés et sans couvercle**. Sont exclus : vitres et miroirs, ampoules, Pyrex, porcelaine, terre cuite, faïence, ...

6 l'éco-consommation

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! C'est l'idée maîtresse de l'éco-consommation, qui prône de réfléchir avant l'achat pour choisir les produits qui généreront le moins de déchets. Voici quelques pistes à suivre :



- ⊕ Acheter en vrac, choisir les produits avec le moins d'emballage possible, privilégier les produits rechargeables (lessive, gel douche, etc.).
- ⊕ Préférer la viande et le fromage à la découpe, pour acheter les justes quantités et éviter les barquettes.
- ⊕ Privilégier les bouteilles consignées, l'eau du robinet, les grands conditionnements plutôt que les canettes et jus individuels. Fractionner ensuite en portions adaptées à vos besoins, et transporter ces portions dans des contenants réutilisables (boîtes, gourdes).
- ⊕ Éviter les produits à usage unique (lingettes, essuie-tout, piles non rechargeables).
- ⊕ Penser aussi au parcours du produit avant d'arriver chez vous : privilégier les produits locaux et de saison, les commerces de proximité.

7 Réduire les déchets de papier (mai 2008)

Nous recevons de nombreuses publicités distribuées en toutes-boîtes ou des publicités adressées et magazines que nous ne lisons pas. Ces déchets se retrouvent dans nos papiers-cartons, qui pourraient facilement diminuer de moitié s'ils ne contenaient que le courrier réellement lu... Si les toutes-boîtes et/ou la presse gratuite ne vous intéressent pas, vous pouvez les refuser en apposant un autocollant « stop pub » sur votre boîte aux lettres. Cette action ne vise que la publicité non adressée et la presse gratuite et n'aura donc pas d'impact sur votre courrier. Sachez que vous pouvez aussi consulter sur internet les offres de la plupart des magasins.



Enfin, vous pouvez demander à ne plus recevoir les annuaires téléphoniques. Ils sont toujours distribués, mais de moins en moins consultés. Si vous constatez que chez vous aussi, ils prennent beaucoup de place et servent peu, résiliez votre inscription sur le site www.pagesblanches.be.

8 Faire participer toute la famille

(septembre 2008, janvier 2009, janvier 2010)

Vos enfants apprennent déjà à l'école à produire moins de déchets. Le tri est devenu une pratique courante partout. Il faut continuer à la maison !



Faites en sorte que tous les membres de votre famille adoptent les bonnes pratiques :

- ⊕ Demandez à chacun d'utiliser les différentes poubelles de tri pour chaque déchet à jeter (même pour les déchets issus de la salle de bains, comme le flacon de gel douche (PMC) ou les rouleaux vides de papier WC).
- ⊕ Faites du tri un jeu : débusquez dans votre poubelle un déchet qui pourrait être recyclé, réutilisé, donné, et progressez dans vos habitudes de tri.
- ⊕ Évitez les emballages individuels, procurez à vos enfants des boîtes à tartines, des gourdes pour les boissons. En octobre, Intradel a distribué des boîtes à fruits à tous les enfants de l'école. N'hésitez pas à l'utiliser plus souvent que le mercredi ! Bien à l'abri dans leur boîte, les fruits préférés de vos enfants ne seront plus abîmés dans leur malette.
- ⊕ Apprenez à vos enfants à manipuler les déchets dangereux avec précaution : ne pas jeter les piles à la poubelle, ni les appareils contenant une batterie ou les petits électroménagers. Préférez les piles rechargeables : elles sont plus chères à l'achat, mais beaucoup moins à l'usage ! Vous trouverez des récipients de collecte des piles usagées dans de nombreux commerces et lieux publics.

9 Au lieu de jeter, donnez (mars 2009)

Par la récupération, le recyclage, la réparation, il est possible que les objets dont on ne se sert plus retrouvent une utilité. Si vous n'avez plus l'usage d'un objet, ou pas le temps de chercher comment le réemployer, vous pouvez aussi faire appel à l'asbl Rcycl ou aux 3R, qui se chargeront de leur donner une seconde vie.

- ⊕ Rcycl est un service de collecte des encombrants à domicile (sur appel téléphonique : 087/55.48.78). Les objets récoltés sont ensuite démantelés et leurs composants recyclés. Rcycl emploie 30 personnes, qui ont réceptionné 2696 tonnes d'encombrants en 2013. 85% de ces objets ont été recyclés.
- ⊕ Les objets et vêtements en bon état prendront plutôt la route des 3R à Lontzen (087/89.08.38). Ils seront revendus à petit prix dans leurs magasins situé rue Mitoyenne. Les 3R et le magasin Caract' r emploient 8 personnes, 18 stagiaires en insertion socio-professionnelle et de nombreux bénévoles.



10 Les conteneurs

Les habitants de Baelen trient déjà beaucoup. L'utilisation des conteneurs sera facile pour ceux qui ont l'habitude de réfléchir avant de jeter ; si on pense sa buanderie ou son garage comme un mini recyparc, il suffit de considérer qu'il y a un conteneur de plus !



Dorénavant, donc, vous aurez 2 récipients pour accueillir ce que vous jetiez avant dans un seul :

- ⊕ **Dans le conteneur vert**, vous mettrez tout ce qui est biodégradable : restes de repas, épluchures, os et coquilles, petits déchets de jardin, mais aussi les langes d'enfant, papiers essuie-tout et mouchoirs, litières biodégradables. Attention ! Les sacs poubelle n'ont pas leur place dans le conteneur vert, à moins d'utiliser des sacs biodégradables ! Vous pouvez par contre emballer vos déchets alimentaires dans du papier journal ou des sachets à pain. Pour éviter les odeurs, évitez de laisser le conteneur dehors en plein soleil, couvrez vos déchets de bicarbonate de soude ou de vinaigre et nettoyez-le régulièrement avec une solution de vinaigre et d'eau chaude.

- ⊕ **Votre taxe comprend 18 levées du conteneur vert et 15 kg par personne et par an.**

- ⊕ **Le dépassement sera facturé au début de l'année suivante : 0.70 € par levée et 0.10 € par kilo supplémentaires.**

- ⊕ **Dans le conteneur gris**, vous mettrez tout le reste, donc les déchets non-recyclables : emballages alimentaires, plastiques souillés, pots de yaourt, papier alu, cotons-tiges, serviettes hygiéniques, lingettes, poussières, cheveux, poils de chien, ... Dans ce conteneur, les sacs poubelle sont autorisés mais pas obligatoires.

- ⊕ **Votre taxe comprend 12 levées du conteneur gris et 20 kg par personne et par an.**

- ⊕ **Le dépassement sera facturé au début de l'année suivante : 0.70 € par levée et 0.20 € par kilo supplémentaires.**

Rappelons enfin que votre taxe comprend également un rouleau de 20 sacs PMC. Vous recevrez un bon d'échange pour vous le procurer dans le courant du mois de mars.

Quelques astuces :

- ⊕ **Placez 2 petites poubelles dans votre cuisine** pour éviter de devoir faire des allers-retours constants vers vos conteneurs. Il existe des modèles à deux compartiments à placer sous l'évier, ils ne prennent pas plus de place qu'une poubelle traditionnelle.



- ⊕ **Un trou de mémoire ?** Sur chaque conteneur est apposé un autocollant illustrant le type de déchets qu'on peut y placer. A consulter régulièrement au début, pour s'habituer à faire le bon tri.

- ⊕ **Envie de plus d'info ?** Intradel propose de nombreux conseils pour vous aider. Vous pouvez les consulter sur le site internet www.intradel.be. Plusieurs brochures de conseils sont également disponibles dans les recyparcs.

- ⊕ **Peur de sortir vos conteneurs trop souvent ou de produire trop de déchets ?** Intradel vous a fourni un nom d'utilisateur et un mot de passe pour pouvoir vous connecter à tout moment sur son site internet et vérifier votre consommation. Connectez-vous tous les quelques mois pour voir où vous en êtes et éviter les mauvaises surprises.

- ⊕ **Peur des dépôts clandestins dans votre conteneur ?** Vous pouvez vous procurer un cadenas (pas n'importe lequel, renseignez-vous auprès d'Intradel, car le camion collecteur doit pouvoir l'ouvrir), mais sachez que le prix du cadenas équivaut à de nombreux kilos de déchets « clandestins »... Une solution simple et économique : ne sortez le conteneur que lorsqu'il est bien rempli. Personne ne saura y ajouter de sacs supplémentaires !

Il y a 60 ans, trois nouvelles cloches étaient installées dans le clocher de l'église Saint-Paul de Baelen



Bénédiction en l'église de Baelen en 1954



Cloche dédiée à la Vierge



Cloche dédiée à saint Jean-Baptiste



Cloche dédiée à saint Joseph

En 1942 disparaissaient les cloches de l'église de Baelen, comme tant d'autres d'ailleurs, réquisitionnées par le régime nazi. Seule une cloche destinée à sonner les heures restait en place. Après les hostilités commencent alors les reconstructions et réparations financées par les dommages de guerre. Les paroissiens devront attendre l'année 1954 pour, à nouveau, entendre le son de trois nouvelles cloches suspendues dans la tour.

En cette année 2014, il nous semblait intéressant de signaler cet anniversaire en vous les présentant à nouveau. Les trois cloches sont livrées en 1954 par la fonderie Michiels et Fils, établie à Tournai. Aussitôt livrées à Baelen, aussitôt placées dans le clocher après une

cérémonie religieuse au cours de laquelle a lieu leur bénédiction. La plus importante de ces cloches se prénomme Marie. Elle pèse 750 kg, les noms de ses parrain et marraine sont M. Thissen et Mme Ahn-Janclaes. La deuxième dédiée à saint Jean-Baptiste pèse 455 kg, y apparaissent comme parrain et marraine les noms de J. Dohm et de L. Nyssen-Creischer. Quant à la troisième cloche consacrée à saint Joseph, d'un poids de 220 kg, L. Janclaes et V. Brandt-Havenith en avaient accepté le parrainage.

André Hauglustaine, Camille Meessen

Dans le n° 384, paraissait la photo Membach, années 50. Mr Cl. Demonty de Membach nous a transmis deux noms. Assis au 2^e rang apparaissent **Georges Bartholémy** entre Georges Palm et Louis Beckers, et **Raymond Bartholémy** entre Louis Beckers et Joseph Barthélémy. D'autre part, Monsieur Cl. Demonty pose la question suivante : **serait-ce Louis Beckers ou Jean Beckers ?**

D'autre part, Mme Ghislaine Heins-Gensterblum de Membach nous a également précisé qu'au 1er rang (à genoux) se trouvent **Jenny Hofman** entre Jacqueline Crémer et Francine Barthélemy et **Anelise Kropenberg** entre Francine Barthélemy et Juliette Gensterblum. Assise au 2e rang entre Berthe Haag et Lucie Comoth, figure **Lucienne Gensterblum**. Debout au 4e rang se retrouvent Gerta Haag entre Marguerite Krafft et Ghislaine Gensterblum et **Gaby Cremer** (et pas Haag) entre Jeanine Heins et Suzanne Heim.

Merci à vous pour votre aide qui permet, de la sorte, d'identifier complètement toutes les personnes photographiées !

Agir préventivement contre les cambriolages

Plusieurs habitations situées sur la commune de Baelen ont été la cible de cambriolages ces dernières semaines. L'observation des habitudes des cambrioleurs montre un déplacement des villes vers la campagne, et plus particulièrement, vers les villages proches des autoroutes et faciles d'accès. Il s'agit souvent de bandes itinérantes qui viennent parfois de loin et qui, après une bonne pêche, doivent pouvoir se déplacer très vite à des dizaines, voire des centaines de kilomètres. Baelen, très proche de l'autoroute et de la frontière, est donc une zone que les voleurs affectionnent.

S'il est impossible de savoir avec certitude où ils vont frapper la prochaine fois, sachez qu'il est possible de prendre des mesures préventives :



Police
Pays de Herve

PREVENIR ... C'EST CONNAITRE LES HABITUDES DES CAMBRIOLEURS

La plupart du temps, les cambrioleurs agissent :

1. Pendant l'absence des habitants, d'où l'importance de l'utilisation de systèmes de fermeture efficaces pour tout le bâtiment.
2. Souvent l'après-midi et pendant la deuxième partie de la nuit
3. En pénétrant dans l'habitation par l'arrière (plus discret) ou par un accès plus vulnérable (sourirail, coupole).



⊕ Que volent-ils?

Objectif du "malfrat" qui réussit à pénétrer à l'intérieur: rassembler le plus silencieusement possible les objets les plus facilement transportables et monnayables (bijoux, argent, ordinateurs portables, appareils photo, gsm, consoles de jeux, etc). Cela doit aller très vite. Les pièces les plus visitées : la chambre des adultes et la salle de bain, où il y a beaucoup de chances de trouver des bijoux.



PREVENIR... C'EST TENIR LES VOLEURS EN ECHEC

⊕ Placez des systèmes de fermeture de qualité aux portes et aux fenêtres ; cela peut faire perdre un temps précieux aux cambrioleurs.



- ⊕ Ne laissez jamais traîner une échelle ni des outils qui pourraient bien être utiles au voleur.
- ⊕ Aménagez les alentours de votre habitation de manière à ce que tous les côtés de celle-ci soient visibles.
- ⊕ Pendant votre absence, assurez à votre habitation une apparence d'occupation (radio ou lampe allumée avec minuterie de programmation, pas de courrier qui déborde de votre boîte aux lettres, pas de mot sur la porte).

PREVENIR... C'EST EGALEMENT PRENDRE DE BONNES HABITUDES

- ⊕ N'exposez pas d'objets attrayants tels que du matériel hi-fi ou vidéo, des antiquités... au regard des passants ; vos fenêtres ne sont pas des vitrines de magasin.
- ⊕ Evitez de conserver inutilement chez vous des valeurs (argent, documents importants, bijoux, chèques...).
- ⊕ Notez la marque, le numéro de référence ou toutes les particularités de vos objets de valeur.
- ⊕ Signalez à la police toute présence suspecte aux abords de votre habitation.



LE PLP

Les habitants de la route d'Eupen se sont unis en un partenariat local de prévention (PLP). Des panneaux sont sur le point d'être placés aux entrées du quartier, un coordinateur et son adjoint sont désignés, et les voisins ont signé un règlement d'ordre intérieur. Ils s'engagent à signaler tout véhicule ou déplacement suspect dans leur quartier et œuvrer ainsi ensemble pour leur sécurité.

D'autres initiatives pourraient voir le jour dans d'autres quartiers. Si vous et vos voisins souhaitez plus d'info sur les partenariats locaux de prévention, nous vous invitons à contacter la police locale (087/76.66.71).

PREVENIR... C'EST TENIR LES VOLEURS EN ECHEC

Ces mesures ont pour but d'augmenter la résistance des entrées et sorties et de toute autre ouverture de l'habitation (pose de portes anti-effraction, serrures solides, verre feuilleté...). Optez pour du matériel de qualité et faites-le installer par un professionnel.



La commune de Baelen offre une prime pour l'installation de mesures pour la prévention des cambriolages dans les habitations particulières.

La prime vise le remboursement d'une partie des frais avancés pour l'achat et l'installation de moyens préventifs pour la protection des habitations contre le cambriolage.

Comment faire ? Retirez et complétez le formulaire de demande de prime auprès du service Population puis renvoyez-le à la zone de police locale. Le montant de la prime s'élève à 50% des frais d'achat et / ou d'installation avec un maximum de 125 ou 250 € par habitation (en fonction de vos revenus).

N'oubliez pas également que le service prévention de la police est toujours à votre disposition pour vous donner des conseils et vous aider à mieux prévenir les cambriolages. Habitué aux modes d'opération des voleurs, ces inspecteurs se déplacent chez vous pour dispenser des bilans gratuits et qui n'entraînent aucune obligation ni conséquences.

N'hésitez pas à contacter la cellule prévention de la Zone de Police « Pays de Herve » via le 087/34.35.38.

Le cincle plongeur



Le cincle plongeur est un oiseau assez farouche, pas toujours facile à voir pour les non-initiés. Il mesure de 18 à 20 cm, soit à peu près la taille d'un étourneau ou d'un petit merle, ce qui lui vaut l'appellation de « merle d'eau ». La tête et la nuque présentent un plumage brun chocolat. Le dos est plutôt gris ardoisé, les ailes et la queue courte sont de couleur sombre. Mais ce qui se remarque le plus, c'est un magnifique plastron blanc qu'il arbore fièrement. Il fait partie de la famille des Cinclidés au même titre que les hirondelles, les alouettes, les corneilles ou les moineaux. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel entre les couples, ce qui veut dire que mâles et femelles se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Seuls les jeunes se différencient des adultes par leur plumage grisâtre et l'absence de plastron blanc bien marqué.



Le cincle plongeur fréquente les cours d'eau rapides d'où émergent de grosses pierres ou rochers qui lui servent de reposoir. Il n'est pas facilement observable, mais sa présence est souvent trahie par les trainées de fientes blanches qu'il laisse sur ces rochers qui dépassent de la surface. Il vous faudra alors un peu de patience et de discrétion pour le voir prendre sa place sur ces petits promontoires qui lui servent de postes d'observation.

Il mérite bien son qualificatif de plongeur car pour se nourrir il pratique une technique qui n'est pas courante pour un oiseau. Perché sur un rocher, il observe puis subitement plonge sous l'eau et en ressort après quelques secondes avec une larve, un ver, un crustacé, un insecte ou encore une sangsue.

Comment peut-il pratiquer cette technique ? Il a développé plusieurs adaptations à la vie aquatique. Il possède une glande sur le croupion appelée glande uropygienne, plus grosse que celle de ses congénères, qui lui permet en pinçant dedans avec le bec de bien graisser son plumage pour le rendre étanche. Il plonge sous l'eau les yeux ouverts mais ceux-ci sont protégés grâce à une paupière supplémentaire blanchâtre transparente appelée paupière nictitante qui se ferme lorsqu'il est sous l'eau. Enfin, ses narines ainsi que ses oreilles ont

la faculté de pouvoir s'obturer. Il marche et nage avec ses ailes sur le fond de l'eau à contre-courant, tête baissée, dos creusé et queue relevée de manière à créer une pression avec l'eau qui glisse sur son dos et le fait tenir au fond sans trop d'effort. Cette technique a d'ailleurs inspiré les ingénieurs automobiles pour développer les becquets et autres ailerons sur les formules 1 de manière à les coller à la route.

Contrairement aux autres oiseaux qui ont les os creux pour gagner en légèreté, notre cincle possède des os pleins qui lui donnent du lest pour pouvoir se maintenir aisément sous l'eau.



Il construit généralement son nid (composé de tiges, feuilles, mousses) avec la femelle sous les ponts, sous le creux des racines des arbres de la rive ou dans le trou d'un vieux mur, toujours près de l'eau. 4 à 6 œufs seront pondus et après 14 à 16 jours d'incubation, les jeunes resteront à peu près 23 jours au nid, qu'ils quitteront pour apprendre à nager avant même de savoir voler. C'est pourquoi le nid est majoritairement placé au-dessus de l'eau.

Même s'il est accusé à tort par les pêcheurs, qui le voient d'un mauvais œil, de consommer les petits poissons, le cincle plongeur est un très bon bio-indicateur, c'est-à-dire qu'il nous renseigne sur la qualité d'un cours d'eau. S'il est présent sur un ruisseau, c'est que celui-ci lui apporte la diversité de nourriture qui lui convient (larves de libellule, d'éphémère, crustacés...) et qu'on ne trouve que dans des eaux de bonne qualité.

Desart Christian : Guide Nature



| Date | Détails | Lieu | Horaire | organisateur + infos |
|------------|--|--------------------------------|---------------|-------------------------------------|
| 11/11/2014 | Anniversaire de l'armistice | Baelen et Membach | 9h | Voir article |
| 13/11/2014 | Permanence "énergie" | Maison communale | de 8h45 à 17h | Commune de Baelen - Voir article |
| 19/11/2014 | Exposé et atelier "produits d'entretien" | La Cantellerie | 19h30 | LAC - Voir article |
| 07/12/2014 | Balade: Raeren | départ maison communale Baelen | 13h30 | Voir article |
| 07/12/2014 | Saint Nicolas Baelen | Foyer culturel | 14h | Comité Saint-Nicolas - voir article |
| 11/12/2014 | Marché de Noël des Alizés | SAJA Les Alizés | de 14h à 18h | Les Alizés - voir article |
| 20/12/2014 | Concert de Noël | Eglise de Baelen | | Royale Chorale St. Grégoire |
| 31/12/2014 | Réveillon Nouvel-An | Foyer culturel | 19h | Voir article |
| 04/01/2015 | Balade: Sart | départ maison communale Baelen | 13h30 | Voir article |
| 16/01/2015 | Ramassage des sapins de Noël | | | |

BIBLIOTHÈQUE

BAELEN : La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale - ancienne école maternelle).
Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est ouverte :

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h30 à 13h30

Ouvert uniquement le mercredi en Juillet

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)
- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes
- 1 euro pour les jeux.

Ses collections comptent 19.198 ouvrages (livres, jeux, périodiques, multimédia).

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. La bibliothèque peut vous procurer les livres dont elle ne dispose pas en ce moment. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

Avis aux personnes et organisateurs de



BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.



**Le club de Volley Ball
JBM VBC Baelen**

vous propose ci-après le calendrier des rencontres à domicile pour les mois de novembre / décembre 2014 et janvier 2015.

Nous vous rappelons que l'entrée de la salle (Foyer Culturel et Sportif, rue de la Régence 1) est gratuite et la cafétéria est accessible à tous.

La rencontre réserve a lieu 1h15 avant l'heure indiquée.

- VENDREDI 14.11.2014 : P2 Messieurs - Juprelle à 21h15
- SAMEDI 22.11.2014 : Cadettes - Sporta à 15h
P2 Dames - Ath. Welkenraedt à 18h15
- VENDREDI 28.11.2014 : P2 Dames - Franch.-Theux à 21h15
- VENDREDI 05.12.2014 : P2 Dames - Blegny à 21h15
- VENDREDI 19.12.2014 : P2 Messieurs - Mortroux à 21h15
- VENDREDI 09.01.2015 : P2 Dames - St Jo Welkenraedt à 21h15
- VENDREDI 23.01.2015 : P2 Messieurs - Grand-Rechain à 21h15
- DIMANCHE 25.01.2015 : P4 Dames - Franch.-Theux à 11h15
- VENDREDI 30.01.2015 : P2 Dames - Franch.-Theux à 21h15
- SAMEDI 31.01.2015 : P4 Dames - Ath. Verviers à 18h15

N'hésitez pas à venir faire un tour sur notre site internet, www.jbmvbc.be, où vous retrouverez toutes les informations sur les matchs et sur notre club en général.

Venez nombreux nous applaudir et nous soutenir !

Le SAJA « Les Alizés » a le plaisir de vous inviter à son traditionnel



Marché de Noël



Le 11 décembre 2014 de 14h à 18h
Rue des Fusillés 1 à 4837 Membach

- Décorations de Noël • Couronnes de Noël
- Crèches - Nichoirs • Bijoux
- Allume-feu • Petite restauration

BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

07.12 RAEREN - 04.01 SART, Croupet du Moulin

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Difficulté : aucune

Equipement : chaussures de marche – bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0477/56.38.64

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58



PETITS DÉJEUNERS OXFAM !



Cette année encore, le petit-déjeuner Oxfam, organisé au sein de notre village, à savoir au réfectoire de l'école communale de Baelen, a eu un franc succès avec 104 convives comptabilisés au terme de la matinée.

Convivialité, régal des papilles et bonne humeur étaient à nouveau de la partie, pour le plus grand bonheur de tous.

Le L.A.C. de Baelen-Membach remercie chaleureusement les participants et remet le couvert dans un an.

Le panier-cadeau, garni de produits Oxfam, pesait exactement 4,402 kg.

Le grand gagnant est Monsieur Alexandre COOLS de Membach, avec 4,378 kg estimé (preuve à l'appui).

Qui sera l'heureux gagnant en 2015 ? Rendez-vous l'année prochaine pour le savoir !



Venez fêter avec nous 30 ans de jeu coopératif

Octobre 1984. Une fête de la Paix est organisée aux Fawes à Charneux, où sont présentés, pour la première fois en Belgique, des jeux de société « solidaires » venus d’Allemagne, où tout le monde gagne ou perd...

Le secteur « Education à la Paix » de l’asbl « De Bouche à Oreille » vient de voir le jour et diffusera durant ces trente années une autre idée du jeu, en présentant et animant des centaines de jeux coopératifs pour petits et grands. Des dizaines de milliers d’enfants, de jeunes et d’adultes ont ainsi pu découvrir, en jouant ensemble, l’importance de l’entraide et de la solidarité.

Pour poursuivre ces objectifs, une nouvelle organisation de jeunesse, BAO-Jeunesse, est reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2011, et œuvre, par et avec les jeunes, à développer des processus de coopération dans toutes les sphères de la vie sociale.

Aujourd’hui, BAO-J vous invite à relever un défi de taille... ! Pour fêter le 30e anniversaire de l’introduction des jeux de société coopératifs en Belgique, nous vous invitons à participer à 30 heures de jeux de coopération non-stop du samedi 12h au dimanche 18h. Toutes et tous, petits et grands, nous vous fixons rendez-vous le samedi 29 et le dimanche 30 novembre au Cercle familial de Thimister pour vivre ensemble un moment convivial de partage et de découverte !

Curieux, intéressés, motivés, passionnés... !? N’hésitez pas à nous rejoindre ! Venez en famille, entre amis, avec votre mouvement de jeunesse, ou même en solitaire... ! Toute personne est la bienvenue pour jouer le jeu et coopérer avec nous ! Le programme complet vous sera bientôt dévoilé.... Sachez déjà qu’il y en aura pour tous les goûts et que vous n’aurez pas le temps vous ennuyer... ! Nous comptons sur vous ! Inscriptions au 087/44.72.80 ou par mail à l’adresse baojeunesse@gmail.com. Toutes les infos bientôt sur notre site www.bao-j.be.

Anne-Claire, Dominique, Georges, Hélène, Jean-Marc, Martine, Sophie,... et vous !?



Epiphanie - L’action des Chanteurs à l’Étoile à Membach, le 11 janvier 2015

Chaque année, dans plus de 130 pays du monde, des milliers d’enfants, déguisés en mages ou en bergers, passent de maison en maison pour dire “Paix à cette maison”, pour annoncer l’Evangile et la joie de la fraternité des enfants de Dieu.

Les Chanteurs à l’étoile ne font pas l’action dans leur propre intérêt ou pour récolter des friandises, mais pour être en lien avec les enfants de tous les continents.

Grâce à leur enthousiasme, leur dévouement et leur chant, ils espèrent recueillir de l’argent sur leur chemin pour pouvoir le confier à Missio afin de soutenir des projets en faveur des enfants les plus démunis dans le monde entier.

Depuis une dizaine d’années, des enfants motivés de l’école primaire de Membach se réunissent, accompagnés par des adultes, pour participer à cette action annuelle.

Le comité d’animation

Vera Pelzer et Astrid Franssen

Sternsingeraktion in Membach, am 11. Januar 2015

In mehr als 130 Länder der Erde gehen jedes Jahr tausende Kinder, verkleidet als Hl. Dreikönige oder Hirten, von Haus zu Haus um den Menschen Gottesseggen „Christus mansionem benedicat – Christus segne dieses Haus“ zu bringen.

Die Sternsinger machen dies nicht in ihrem eigenen Interesse oder wie hier üblich um Süßigkeiten zu erhalten – nein, durch diese Aktion möchten sie sich mit allen Kindern dieser Erde verbunden fühlen.

Durch ihre Begeisterung und ihrem Gesang hoffen sie viele Geldspenden der Bevölkerung zu erhalten, um Kinder auf der ganzen Welt zu unterstützen. Das so eingesammelte Geld fließt integral an Missio.

Seit mehr als 10 Jahren, versammeln sich die Primarschüler der Schule Membach, begleitet von Erwachsenen, um an der jährlichen Sternsingeraktion teilzunehmen.

Für die Organisation

Vera Pelzer und Astrid Franssen

UNE RENTRÉE BIEN REMPLIE POUR LES CHIENSHEUREUX !

Le dernier W-E d'août fut consacré (comme chaque année), à l'entretien, la remise en état et l'amélioration de notre territoire :

- Les constructions en bois furent protégées
- Les peintures rafraichies
- La végétation taillée
- Les bords de la Vesdre entretenus et améliorés
- Les obstacles entretenus et améliorés
- 50 m de clôtures furent rénovés

300 m² de terrain en friche furent transformés en zone de parking supplémentaire ; le succès aidant, nos 2 parkings extérieur et intérieur, pourtant déjà vastes, ne suffisaient plus. Le samedi, nos membres devaient se parquer le long de la route, avec les embarras de circulation que cela posait. Nous avons donc réagi afin de préserver le voisinage.

Ce furent des travaux rondement menés, par des équipes qui s'étaient constituées d'elles-mêmes, mais qu'est-ce qui pousse ces gens à travailler bénévolement ?

L'ambiance qui règne sur notre territoire, nos activités variées, la beauté et la quiétude de l'endroit, l'investissement du comité sont certainement des facteurs qui amènent l'investissement de tous nos membres dans notre asbl.

Le samedi 13 septembre, un chien dans la ville :

Nous œuvrons pour une société « chiens admis », cela passe par des maitres qui font tout avec leur chien, car ils n'admettent pas que celui-ci dérange la population.

Nous avons évolué durant 2h dans la ville d'Eupen en compagnie de nos chiens. À 4 endroits nous avons, durant un arrêt de 10 minutes, montré aux passants l'harmonie qui régnait entre les équipes (maitres + chiens). En effectuant des exercices dans la joie, la bonne humeur, mais aussi la rigueur et la discipline, chacun a pu montrer sa vision de la vie en compagnie d'un chien.

Ont participé à cet événement des représentants des groupes chiots et des groupes 1-2-3-4, soit de tous les niveaux.

En fin de matinée, nous nous sommes tous retrouvés dans le salon de dégustation de la boulangerie Saive, avec nos chiens, afin de déguster une douceur et une consommation.

Belle expérience pour tous nos membres, quel que soit leur niveau.

Le dernier dimanche du mois de septembre, une trentaine de personnes sur la plage de La Panne.

« Un chien à La Panne », c'est l'une des activités que nous proposons à nos membres, conscients de la confidentialité de cette activité.

En effet nous comprenons que cela vient en plus des entrainements de chaque semaine, qu'il y a des réalités familiales et autres.

Conscients aussi que même si cela s'inscrit tout à fait dans notre philosophie (tout faire avec son chien, affronter toutes les situations de la vie, avec succès), il faut un certain courage pour faire une leçon sur la plage, milieu non sécurisé, leçon qui tourne rapidement en démo improvisée au milieu de badauds pas toujours conscients qu'ils ne maîtrisent pas leur chien, et qui bien sûr le lâchent sur cette plage.

Courage enfin pour se retrouver à table dans un resto, avec 4 voire 6 chiens à la même table, déguster un repas et tout doit bien se passer.

C'est aussi une responsabilité car si les chiensheureux sont accueillis à bras ouvert, compte tenu de leur réputation, il ne faudrait pas être celui qui ternit cette réputation.

Enfin, la réalité de 2 X 3h de route pour cette activité.

La journée s'est terminée par une balade en ville, accompagnés par des musiciens.

Les participants sont revenus ravis de cette journée, durant laquelle comme d'habitude, tout s'est bien passé, sous un très beau soleil.





RALLYE EQUESTRE DE BAELEN

10 AOUT 2014

Ce 10 août dernier, la Royale Cavalerie Saint-Georges de Baelen a organisé son rallye équestre annuel. Cette année, il a été organisé pour la première fois dans le centre du village.

Sous un beau soleil du matin mais malheureusement quelques averses dès midi, 134 cavaliers venant de toute la province de Liège ont découvert notre région et ses alentours lors d'un magnifique tracé à travers chemins, bois et prairies.

Les 10 premiers cavaliers sont:

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| 1. Willems Nicolas | 6. Kirschgens Pia |
| 2. Schoonbroodt Marie | 7. Tixhon Justine |
| 3. Simons Valérie | 8. Geron Thomas |
| 4. Vandebecck Lise | 9. Lejoly Olivier |
| 5. Lempereur Maïté | 10. Straat Philippe |

A l'issue de la remise des prix, nous avons profité de l'occasion pour remercier certains membres de la société pour leur dévouement et leur soutien durant de nombreuses années. Nous avons mis à l'honneur cette année Monsieur Joseph Schils ainsi que Monsieur Maurice Fyon pour leurs 25 années de présence au sein de notre société. Nous avons également honoré Monsieur René Lahaye pour ses 50 ans. De plus, le traditionnel tir au roi a élu notre roi de l'année, Monsieur Jean Schyns.

Nous souhaitons remercier tous les bénévoles qui se sont investis dans l'organisation de cet événement ainsi que toutes les personnes qui sont venues nous soutenir par leur présence. Nos remerciements

vont également aux agriculteurs, au garde forestier, à l'Administration Communale de Baelen et à tous les sponsors, sans qui cette journée serait impossible à réaliser.

Nos sponsors cette année sont:

- | | |
|---|---|
| Boulangerie WECHSELER DUMOULIN à Hombourg Entreprise P. KISTEMANN Magasin LA MARTINGALE Maréchal Ferrant A. NYSSSEN Menuiserie D. DEBOUGNOUX Menuiserie J. WIMMER Le BRIE et La MIE Toiture FRANZ CLAASSEN Transport ROGER HEINEN Transport XAVIER KREMERS Salon de coiffure ESSENTIEL Menuiserie DECKERS NOLS Electricité PEPINO KISTEMANN Boulangerie Léon RADERMECKER Menuiserie STRAET CORMAN Meunerie COLLARD BOVY Meunerie ESSER | SOLIDARIS FRITERIE DU VILLAGE Produit pétrolier GUIDO MEESEN Salon d'esthétique JOUVENCE Claudy DEBOUGNOUX (protection solaire/moustiquaires/volets) La Pêcherie à Four Carrelage PIRENNE Ecotherme Restaurant 9 Transport R SCHINS Terrassement J HAVET Sellerie VEJI La Friterie du Chalet Racine Carrée Assurance CREUTZ |
|---|---|

Pour la petite histoire:

Notre rallye fait partie du "Challenge Laurent Fluchard". Celui-ci regroupe 5 rallyes équestres organisés du mois de mai au mois d'octobre (Saive, Plénesse, Aubel, Baelen et Henri-Chapelle).

Pour être classé au "Challenge Laurent Fluchard", chaque cavalier doit participer au moins à 4 de ces 5 rallyes et doit remporter le plus grand nombre de points (les points étant attribués aux 30 premiers de chaque manche). La saison se clôture cette année le 15 novembre 2014 avec la société La Croix d'Aubel par une remise des prix qui félicite comme il se doit les meilleurs participants de la saison. Chacun, bien sûr est le bienvenu.

Encore un grand merci à tous et à l'année prochaine!!!

La Royale Cavalerie Saint-Georges de Baelen

EXPOSE ET ATELIER PRATIQUE



Une organisation de Loisirs-Arts et Culture de BAELEN-MEMBACH.
Mercredi 19 Novembre à 19 h30 à la salle « Cantellerie » en face de l'Administration Communale

Fabriquons nous-mêmes des produits d'entretien écologiques et économiques :

Savon-vaisselle, lessive, adoucissant, nettoyeur pour le sol ...

Les produits d'entretien « faits maison » ont la cote !

C'est bio, c'est économique et cela permet de savoir exactement avec quoi on nettoie la maison. Vous êtes de plus en plus nombreux à succomber à cette tendance. Et si nous aussi on jouait au petit chimiste en fabriquant nos produits nous-mêmes ?

Apporter flacons ou bouteilles (min. 2 x ½ litre) : PAF 4 €

Durée : exposé et atelier +/- 1 h 30

Infos et réservation : Josette MASSENAUX : 0497/45.37.11 ou E-mail jmassenaux@hotmail.com
Nathalie THÖNNISSEN : 0486/90.23.63



Les membres de la Royale Chorale

St. Grégoire de Baelen ont le plaisir de vous annoncer leur troisième concert de Noël dans l'église du village le 20 décembre prochain.

Une belle soirée en perspective, avec des invités de choix, tout comme en 2013.

Nous espérons vous y voir nombreux avec vos amis et connaissances, un verre de l'amitié sera servi en fin de soirée.



Baelenois, Baelenoises,

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont fait de notre **brocante annuelle** du 24 août dernier un réel succès.

Les nombreux jeunes qui nous ont aidés, David, Christelle et Jordan, au bar, Antoine et Anthony aux succulents hamburgers, et enfin Vanina et Victoria qui ont toutes les deux bien aidé Monsieur Bellin, que nous remercions également, lors des promenades à dos d'ânes.

Les 157 brocanteurs, présents dès l'aube, et toutes les personnes qui sont venues passer un chouette mo-

ment en famille, entre amis, pour une petite balade ou avec leur club cycliste afin de se réhydrater.

Et bien sur, Monsieur Soleil qui nous accompagné tout au long de cette belle journée. Nous l'avons d'ores et déjà commandé pour l'année prochaine!

Et merci aussi à toutes les personnes du Quartier L-M-E, qui vous donnent déjà rendez-vous le dimanche 23 août 2015, pour la 5ème brocante de la rue Longue.



La Jeunesse de Baelen-Membach tient à remercier toutes les personnes et entreprises qui ont participé à la réalisation de son tournoi de beach-volley le 16 août dernier.

Si cela fut un beau succès, ce n'est pas uniquement grâce à la motivation et l'enthousiasme des quelque 40 jeunes que nous sommes. C'est aussi, et c'est peu dire, grâce au soutien de nombreuses personnes extérieures, qui se sont proposées pour aider bénévolement le jour-J, ainsi que de l'ensemble de nos sponsors, sans lesquels le poids budgétaire d'une telle organisation ne serait pas supportable.

Parmi toutes ces personnes, nous tenons spécialement à remercier la commune de Baelen. Nous nous permettons également d'insister plus particu-

lièrement sur le rôle joué, et ce depuis la première édition, par l'entreprise de terrassement J.Havet dans la réalisation de cet évènement. Il nous est malheureusement impossible ici de citer toutes les personnes ou entreprises qui ont, de quelque moyen que ce soit, participé à l'évènement. Mais quoi qu'il en soit, nous insistons pour que tous les différents acteurs, qui se reconnaîtront, soient assurés de notre entière reconnaissance.

Merci à tous, très sincèrement, et à l'année prochaine.

La JBM

Toutes les photos de l'évènement sont disponibles sur notre page Facebook et sur jbm-beach-volley.blogspot.be.





**ACHETER UNE BOUGIE
C'EST SE BATTRE CONTRE LA TORTURE.**

**NOUS AVONS BESOIN
DE VOTRE FLAMME.** | **AMNESTY
INTERNATIONAL**

Campagne bougies 2014 d'Amnesty International : acheter une bougie, c'est se battre contre la torture.

La campagne bougies d'Amnesty International sera lancée le 18 novembre prochain et se clôturera le 10 décembre, date de la Journée internationale des droits de l'homme, avec pour combat cette année l'éradication de la torture dans le monde.

Une nouveauté : aux côtés des traditionnelles bougies de cire, des vignettes autocollantes magnétiques seront mises en vente pour être appliquées sur toutes vitres et fenêtres comme soutien symbolique aux victimes d'actes de torture.

La torture, l'un des combats historiques d'Amnesty International, reste extrêmement présente dans le monde, et ce, malgré son illégalité dans la grande majorité des pays. Plus d'un Etat sur deux y a encore recours ! Ce 10 décembre, il faut qu'un maximum de fenêtres soient illuminées par des bougies Amnesty pour dire clairement et définitivement non à la torture.

Ce 10 décembre 2014 sera une date particulière. En effet, il s'agira non seulement de la Journée internationale des droits de l'homme, mais ce sera en plus le 30e anniversaire de la signature de la Convention des Nations Unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Pour plus d'informations sur la campagne :

www.stoptorture.be



BELGIQUE FRANCOPHONE asbl
Rue Berckmans 9, 1060 Bruxelles
02/538 81 77 • Fax 02/537 37 29
aibf@aibf.be • www.amnesty.be
Cpte 001-0520520-94 • N° BCE 0418 308 144



Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel
Naturpark Hohes Venn - Eifel



Journée de l'arbre à la Maison du Parc

Ce 22 novembre 2014, la Maison du Parc vous invite à sa Journée de l'Arbre. Comme chaque année, arbres et arbustes seront distribués gratuitement, dans le but de favoriser la plantation d'essences indigènes et appropriées à la région.

Cinq hêtres et un spécimen de chacune des autres espèces (au choix) vous seront offerts de 11h jusqu'à l'épuisement du stock (maximum 16h). Lors de la distribution, il sera également possible de passer une commande plus importante et ainsi de bénéficier de prix avantageux.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel au 080/44.03.00 ou info@botrange.be

Retrouvez la liste des arbres sur: www.botrange.be

Tag des Baumes

Am 22. November 2014 findet im Naturparkzentrum der Tag des Baumes statt. Wie jedes Jahr werden Bäume und Sträucher gratis verteilt, um die Anpflanzung von winterfesten einheimischen Baumarten zu fördern.

Ab 11 Uhr werden jeweils fünf Buchen und wahlweise ein Exemplar anderer Baumarten verteilt, solange der Vorrat reicht. Gleichzeitig können Interessenten auch größere Mengen zu einem besonders günstigen Preis bestellen.

Nähere Informationen erhalten Sie am Naturpark Hohes Venn-Eifel unter 080/44.03.00 oder info@botrange.be

Die verfügbaren Baumarten finden Sie auf: www.botrange.be.

Saint Nicolas

Le dimanche 7 décembre 2014, dès 14h, aura lieu au centre culturel la traditionnelle rencontre avec le Grand Saint organisée par le comité de la Saint-Nicolas de Baelen. Le clown « Mamar » présentera son spectacle jusqu'à la distribution des friandises.

Comme chaque année, les tickets seront vendus au prix de 2.50€ chez Tante Jack, à la boulangerie St Paul ou à la boulangerie Radermecker.



Le Comité de la Saint-Nicolas de Baelen
Stéphanie Crutzen, Chantal Dodémont,
Carine Vandeberg, Sylvie Mullenders.



La société Royale de Tir Saint-Paul

fêtera en 2017 ses 300 ans.

Le comité et la commission créée dans ce but souhaiteraient rassembler un maximum d'archives en vue de leur exposition éventuelle.

Ils font appel à tous ceux qui posséderaient quelques souvenirs (textes, documents, photos...). Les documents pourraient être scannés ou prêtés.

Les objets seront gardés en lieu sûr avant de vous être rendus après cette même exposition.

Le cas échéant, vous pouvez contacter un membre du comité.

Merci d'avance.



Une Grande Première à Baelen : le Rhythmic Sports Day

Le 11 octobre 2014, une grande première a eu lieu à Baelen. Tout au long de la journée, une centaine de personnes nous a rejoints et a participé aux divers cours proposés dont 4 cours de Kick Power Training, 2 cours de Zumba, 2 cours d'Aérobic et 2 présentations avec possibilité de participation du groupe de danse « Expressions » de Baelen. Les neuf instructeurs n'ont pas simplement donné leurs cours, ils ont aussi montré les différentes façons de pratiquer le même sport. Dans leurs cours, la diversité de la musique, des techniques et des chorégraphies donnaient à chaque cours la touche personnelle de l'instructeur qui entraînait les participants. Les sportifs à leur tour étaient si motivés qu'ils ont soutenu les instructeurs par leur participation énergique et en nombre à chaque cours. L'ensemble des sportifs et des instructeurs a fait que cette journée ne sera pas vite oubliée. Nous donnons déjà rendez-vous en 2015 pour le 2^e RSD à tous ceux qui étaient présents et à ceux qui ont envie de participer à un tel événement.

Pendant l'événement, M. André Pirnay, 1^{er} échevin de la commune, était parmi les spectateurs. Après la pause, il a pris la parole pour exprimer son point de vue sur cet événement et pour adresser des mots d'encouragement et de respect envers les participants et l'organisateur.

L'organisateur souhaite remercier tous les bénévoles qui se sont investis dans l'organisation de cet événement ainsi que toutes les personnes qui sont venues les soutenir par leur présence.

Il souhaite également remercier toutes les sociétés sponsors qui ont permis la réalisation de cet événement :

- | | |
|--|---|
| 9 Restaurant à Baelen ; | Power Training à Liège ; |
| A.N. Automobile à Baelen ; | Fromagerie Le Brie et la Mie à Baelen ; |
| Assurances Creutz à Baelen ; | Garage Dedericks à Baelen ; |
| Assurances Fabrice Pirard à Membach ; | Journal La Quinzaine à Eupen ; |
| Automobile Johnen à Eupen ; | Journal Der Wochenspiegel à Eupen ; |
| Becker Cycles à Limbourg ; | La Friterie du Village à Baelen ; |
| Boucherie Leflot à Baelen ; | Matériaux de construction Derousseau à Baelen ; |
| Boulangerie Radermecker à Baelen ; | Menuiserie Decker-Nols à Baelen ; |
| Boulangerie Saint-Paul à Baelen ; | Meubles Wansart à Baelen ; |
| Brico Eupen à Eupen ; | Peinture - Décoration Scholl à Eupen ; |
| Coiffure Essentiel à Baelen ; | Province de Liège ; |
| Constructions Métalliques RESPA à Baelen ; | Terrassement J.Havet à Baelen ; |
| Electricité Générale Kistemann à Baelen ; | Tout pour la construction Kevers à Montzen ; |
| Eulogic Informatics à Eupen ; | Versicherungen Arens à Eupen ; |
| Fédération Francophone de Kick | Versicherungen Fiba à Eupen ; |
| | Volets Stump & fils sa à Membach ; |

Un grand merci à vous tous,

L'organisation du Kick Power Training

Si vous souhaitez vous mettre en forme avec le Kick Power Training, vous êtes bienvenus à l'entraînement le mardi et le jeudi de 19h00 à 20h00. Rue de la Régence 1 à Baelen.

Personne de contact : Walter au 0486 15 56 73 - www.kai-ki.be

Garde de Lya

Bonjour,

Nous sommes à la recherche d'une personne de confiance, ayant beaucoup de disponibilités pour la garde de notre fille âgée de 27 mois, lors de son entrée à l'école de Baelen en janvier 2015 (mercredis après-midi, soirs, vacances scolaires).

Voici nos coordonnées : Mr et Mme Dobbronz - 04 79/ 66.23.10



Un grand merci à tous d'avoir contribué à la réussite de la journée **fromages** du 21/09 dédiée à **ROBIN BOEMER**.

Merci aux nombreux commerçants qui nous ont bien soutenus, aux personnes qui ont fait un don, aux communes, à Solidarité Villages Baelen-Membach pour leur générosité !

Mille mercis à tous les voisins, familles et amis qui ont prêté main-forte à l'organisation et au bon déroulement de la journée. Et bien sûr, nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé chaleureusement à l'activité en dégustant fromages, desserts, bières locales, en dansant et en prenant plaisir à se retrouver.

Seul, on est ordinaire, mais qu'est-ce qu'on est extraordinaires tous ensemble!!

La famille et les organisateurs

PS : Comme le soleil nous a éblouis, nous sommes toujours à la recherche du propriétaire d'un beau parapluie noir ! (087/881434)

Foyer Culturel - 19h

Nouvel An Baelen

Réveillon All-In

Toutes boissons comprises
Repas par le Traiteur Tommy

Apéritif et Toasts
Buffet Entrées
Buffet Chaud-Froid
(Viande - Poisson - Volaille)
Dessert et Café

60€
Enfants (-14) 15€

Tommy
Traiteur - Organisateur de réceptions

Ambiance assurée ! Bulles à Minuit!

Dj SANS INTERDIT

Places Limitées - Infos et Inscriptions: **0485/47.02.88**

Réservations obligatoires avant le 10 décembre

Virement au compte **732-0214040-12**

Préciser le nom du chef de table

